

Notice d'installation

FR

## AUTOCOSY

VMC simple flux autoréglable

Groupe seul ou kit



NI 00U06115160 C  
02/2025

Destinée au professionnel.  
À conserver par l'utilisateur.

---

## SOMMAIRE

---

Sommaire.....	2
Les avertissements.....	2
Protection de l'environnement.....	4
Contenu du carton.....	4
Codes produits.....	5
Caractéristiques produit.....	5
Fixation du groupe.....	7
Raccordement réseau.....	7
Raccordement électrique.....	9
Entretien.....	10
FAQ / Dépannage.....	11

---

## LES AVERTISSEMENTS

---

Lire en détail les avertissements et précautions avant d'entreprendre tous travaux d'installation.

- En cas d'inobservation des conseils et avertissements contenus dans cette notice, le fabricant ne peut-être considéré comme responsable des dommages subis par les personnes ou les biens.
- La notice décrit comment installer, utiliser et entretenir l'appareil; son respect permet d'en garantir l'efficacité et la longévité.
- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- Après déballage, s'assurer que le produit est en bon état. Sinon, s'adresser à son revendeur pour toute intervention.
- Se débarrasser des matériaux d'emballage comme il se doit. Déchirer les emballages plastiques et les mettre au rebut dans un endroit où des enfants ne risquent pas de jouer avec. Les emballages plastiques non déchirés peuvent être la cause d'étouffement.

- L'utilisation de l'appareil est destinée uniquement à une altitude inférieure à 2000 mètres.
- Ne pas utiliser cet appareil pour un usage différent de celui pour lequel il est destiné.
- Ne pas démonter et ne pas modifier cet équipement.
- Ne pas utiliser le produit à une température ambiante supérieure à 40° C et inférieure à -5° C.
- L'installation électrique doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur (norme NF C 15- 100 et ses modificatifs pour la France).
- Chaque appareil ou composant entrant dans cette installation doit également être conforme aux normes qui lui sont applicables.
- Avant toute intervention, s'assurer que l'alimentation électrique générale est coupée et consignée.
- Les raccordements électriques ne seront effectués que lorsque toutes les autres opérations de montage (fixation, assemblage, ...) auront été réalisées.
- Vérifier que le câblage n'est pas sujet à l'usure, à la corrosion, à une pression excessive, aux vibrations, à des bords tranchants ou à tout autre effet néfaste de l'environnement.
- Un circuit d'alimentation insuffisant, une mauvaise installation électrique, de mauvais raccordements lors de la connexion des câbles aux borniers ou une isolation insuffisante peuvent causer de sérieux incidents tels que des courts-circuits ou un incendie.
- L'installateur doit s'assurer de la mise en place de dispositifs de protection électrique conforme à la réglementation en vigueur et de sectionnement en amont de la connexion électrique du produit.
- Après la mise hors tension, toujours attendre 10 minutes avant de toucher aux composants électriques. L'électricité statique présente dans le corps humain peut endommager les composants. Évacuer l'électricité statique de votre corps.
- Ne pas toucher l'appareil avec une partie du corps humide ou mouillée (mains, pieds...).
- La tension d'alimentation de l'appareil doit correspondre à la tension indiquée sur celui-ci (plaque signalétique).

- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.
- Toujours utiliser un Vérificateur d'Absence de Tension (VAT) ou un appareil adapté réglé correctement pour vous assurer que l'alimentation est coupée conformément aux indications.

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



Ce symbole indique que ce produit ne peut en aucun cas être traité comme déchet ménager. Il doit par conséquent être remis à un centre de collecte de déchets chargé du recyclage des équipements électriques et électroniques. La collecte et le recyclage séparés de vos déchets au moment de l'élimination contribuera à conserver les ressources naturelles et à garantir un recyclage respectueux de l'environnement et de la santé humaine. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le lieu de collecte des déchets adressez-vous à un centre de service agréé ou à votre revendeur.



Points de collecte sur [www.quefairedemesdechets.fr](http://www.quefairedemesdechets.fr)  
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !

## CONTENU DU CARTON

- 1 groupe
- 1 piquage cuisine Twist & Go Ø 125
- 2 piquages WC Twist & Go Ø 80
- 2 piquages SDB Twist & Go Ø 80
- 2 bouchons Ø 80
- 6 colliers de serrage
- 1 cordelette

Bouches **universelles Line** :

- 2 bouches + manchon Ø 80
- 1 bouche + manchon Ø 125



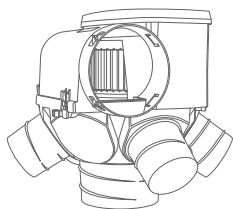
X2 sanitaires



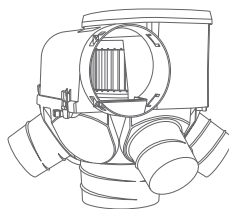
X1 cuisine

## CODES PRODUITS

Autocosy  
**Groupe seul** : 412 287



Autocosy  
**Kit** : 412 288



## CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

Système de ventilation autoréglable destiné à renouveler l'air ambiant en maison individuelle. Il couvre jusqu'à 5 pièces humides dont maximum 2 salles de bains ou douches. Il garantit les débits de ventilation réglementaires. Il offre une grande facilité d'installation grâce aux piquages Twist & Go, au bornier de raccordement électrique rapide et à la cordelette de suspension pré-montée.

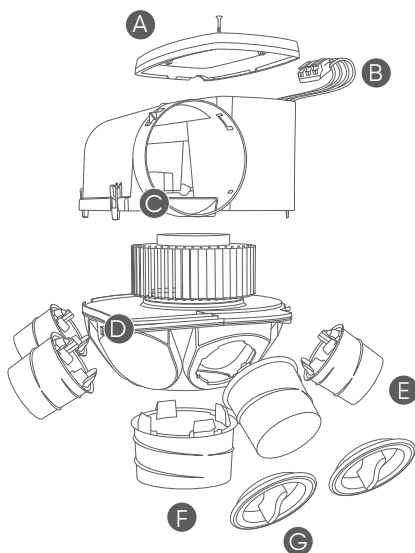
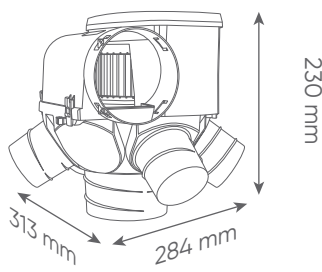
### A. Caractéristiques techniques

- Domaine d'emploi : du T1 au T7, jusqu'à 4 sanitaires + 1 cuisine
- Puissance électrique pondérée (4 sanitaires + 1 cuisine) : 12,1 W-Th-C
- Alimentation : 230 V - 50 HZ
- Poids du groupe : 2,3 kg
- Puissance électrique absorbée au débit maximal : 29,1 W
- Niveau sonore à la bouche cuisine (PV) : Lw : 26 dB(A)  
Lp (2 m) : < 15 dB(A)
- Classe ERP : E

### B. Descriptif produit

- A** Capot
- B** Connecteur rapide
- C** Rejet fixe Ø 125
- D** Support fixation suspendue
- E** Piquage Twist & Go WC ou SDB Ø 80
- F** Piquage Twist & Go cuisine Ø 125
- G** Bouchon

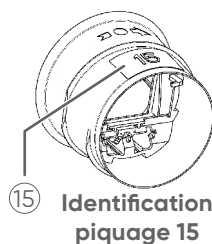
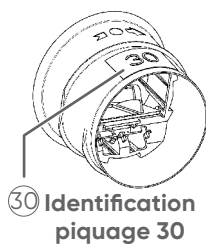
Dimensions hors piquages



## C. Identification piquage



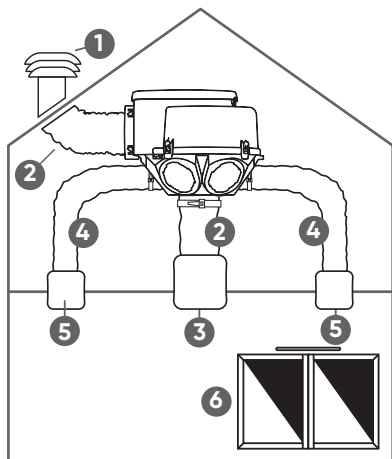
Identification piquage  
30 m<sup>3</sup>/h ou 15 m<sup>3</sup>/h



## D. Tableau de choix des piquages

		Sanitaires			
		SDB 1	SDB 2	WC 1	WC 2
Nombre de pièces principales du logement (nombre de chambres + séjour)	1 pièce	30			
	2 pièces			15	15
	3 pièces		30		
	4 pièces			30	
	5 pièces			15	15
	6 pièces		30	30	
	7 et +		30	15	15

## E. Schéma de principe

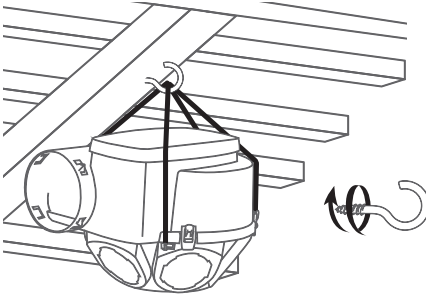


- 1 Chapeau de toiture Ø 125
- 2 Conduit souple Ø 125 (cuisine / rejet)
- 3 Bouche Line Ø 125
- 4 Conduit souple Ø 80 (sanitaires)
- 5 Bouche Line Ø 80
- 6 Entrée d'air autoréglable

**i** Circulation de l'air :  
Détalonnage des portes 1 à 2 cm au minimum par rapport au sol fini.

## FIXATION DU GROUPE

- i** Le groupe de ventilation :
- Suspending par une cordelette permet d'éviter toute transmission de vibration.
  - Placer le groupe le plus au centre possible des bouches d'extraction permet de minimiser les longueurs de conduits et d'optimiser le fonctionnement de la ventilation.

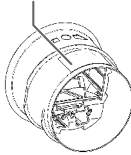


Placer un crochet et suspendre le groupe.

## RACCORDEMENT RÉSEAU



Identification piquage  
30 m<sup>3</sup>/h ou 15 m<sup>3</sup>/h

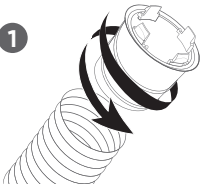


Positionner un bouchon dans  
les piquages non raccordés  
1/4 de tour



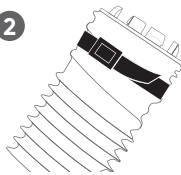
### A. Piquages sanitaires

1



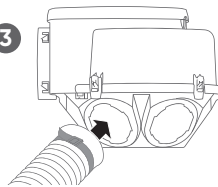
Visser le piquage  
dans la gaine

2



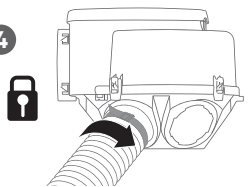
Cercler

3



Clipser dans  
le piquage

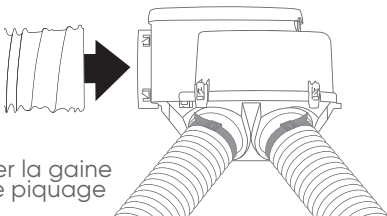
4



1/4 de tour  
pour verrouiller

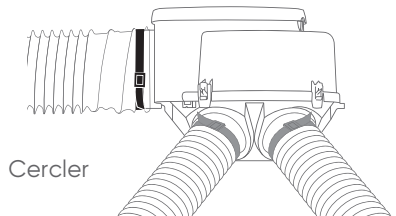
### B. Rejet

1



Insérer la gaine  
sur le piquage

2



Cercler

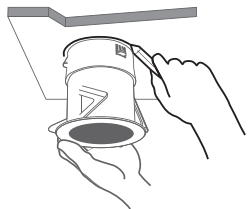
## C. Installation des bouches et manchons

### ■ Nouvelle installation

#### **i** Les bouches d'extraction :

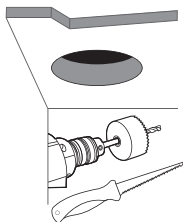
- Placer une bouche dans toutes les pièces humides (cuisine, sanitaires, buanderies...).
- Positionner la bouche au plus près de la douche / baignoire en salle de bains.

1



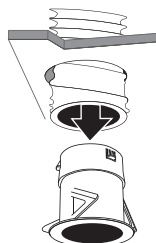
Tracer un cercle correspondant au diamètre du manchon.

2



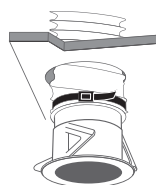
Découper à l'aide d'une scie cloche ou d'une scie à main.

3



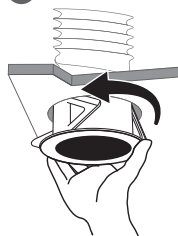
Faire sortir la gaine du trou et insérer le manchon.

4



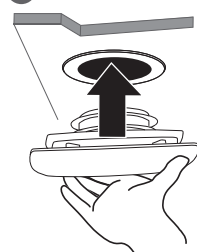
Cercler

5



Enfoncer le manchon en rabattant les pattes.

6



Insérer la bouche.

### ■ Remplacement sur manchon existant



Ancienne bouche

#### **i** Les conduits :

- Installer les conduits dans les règles de l'art : tendus et rectilignes, pas de coudes inutiles, ni écrasés, ni pincés, ni percés ou déchirés.
- S'assurer que les raccords au groupe et aux bouches soient étanches.
- Si grande longueur : privilégier un conduit rigide ou semi-rigide.



## RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



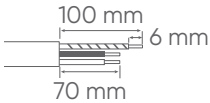
Prévoir une protection dédiée par disjoncteur de 2A en amont.

Alimentation avec du câble 3G x 1,5 mm<sup>2</sup> à 2,5 mm<sup>2</sup> ou des fils de 1,5 mm<sup>2</sup> à 2,5 mm<sup>2</sup> sous gaine annelée type ICTA Ø 20 mm et maintenue par un système anti-arrachement conformément aux règles de l'art.

Veiller à bien passer par les chicanes pour éviter tout arrachement.



### A. Préparation des fils



Dénuder les conducteurs de 5 à 6 mm de manière à ne pas risquer d'entrer en contact avec d'autres fils ou des parties métalliques.

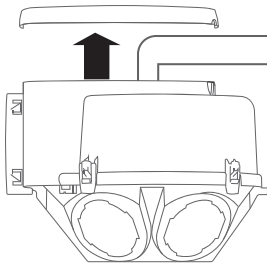
Le fil de terre (vert jaune) devra être plus long que les autres.

La gaine du câble doit être présente jusqu'au bornier pour éviter tout risque de chocs électriques.

Brancher l'appareil seulement si la tension et la fréquence correspondent à celles indiquées sur la plaque firme.

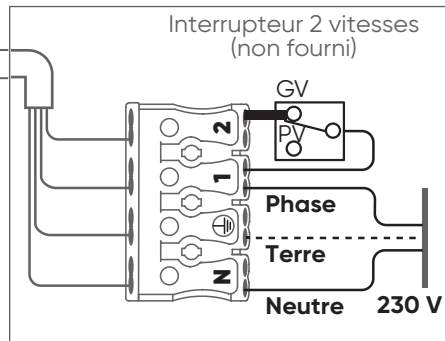
### B. Branchement des fils

1 Déclipser le capot

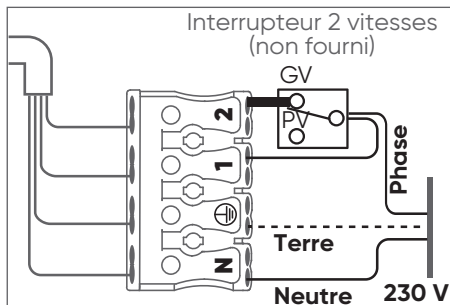


2 Effectuer les branchements (installation ou rénovation).

#### 1<sup>ère</sup> installation



#### Rénovation

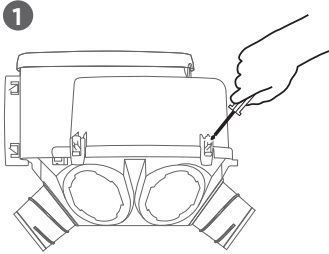


3 Refermer et visser le capot avant de mettre le produit sous tension.

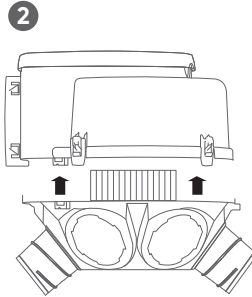
## A. La turbine

- i** • Travailler hors tension.
- Ne jamais utiliser des produits agressifs (acétone, trichloréthylène...) ou projeter de l'eau.
- Pour nettoyer l'appareil, utiliser seulement un chiffon doux, légèrement humide, après avoir coupé l'alimentation électrique.

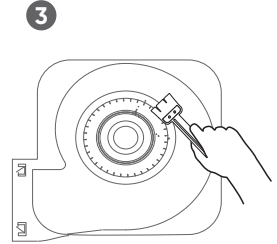
À réaliser une fois par an :



Avec un tournevis, ouvrir les 4 pattes de fixation.



Désolidariser les coquilles et la platine. Retourner la partie haute pour avoir accès à la mototurbine.



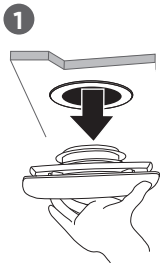
Nettoyer sans eau ni produit avec un pinceau sec.

**Pour remettre en service :**

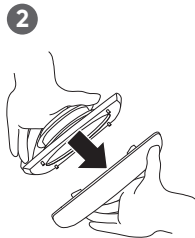
- Replacer la platine en vérifiant son sens et son emboîtement.
- Réassembler les deux coquilles et refermer les pattes de fixation.
- S'assurer que les conduits sont bien en place.

## B. Les bouches & entrées d'air

À réaliser deux fois par an :



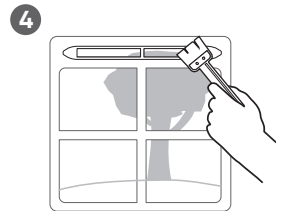
Retirer la bouche en tirant.



Démonter la face avant.



Nettoyer à l'eau savonneuse ou au lave-vaisselle.



Dépoussiérer les entrées d'air placées au-dessus des fenêtres.

Le moteur de l'appareil est équipé d'une **protection thermique** à réarmement manuel. En cas de surchauffe accidentelle, la protection se déclenche et ne peut être réenclenchée qu'après **refroidissement en coupant l'alimentation électrique** durant quelques minutes. Un déclenchement est généralement dû à une panne du moteur. Contacter le service après-vente en cas de déclenchements répétés.

### **L'appareil ne fonctionne pas :**

- Vérifier qu'il est sous tension.
- Vérifier le disjoncteur en amont de l'installation.
- Vérifier que rien ne bloque la mototurbine.

### **Les vitesses de l'appareil ne fonctionnent pas toutes :**

- Vérifier le branchement.
- Vérifier les liaisons électriques et le raccordement de l'interrupteur.

### **L'appareil est bruyant :**

- Vérifier que rien ne touche la turbine.
- Vérifier le type et la pose des conduits.

### **Le débit d'air semble insuffisant :**

- Vérifier que les conduits soient bien raccordés et non écrasés.
- Vérifier le branchement électrique (toutes les vitesses).

## Garantie utilisateur

Conformément aux dispositions légales en vigueur, les utilisateurs bénéficient en tout état de cause de la garantie légale des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code Civil) et de la garantie légale de conformité pour les biens de consommation due par le dernier vendeur (articles L217-1 et suivants du Code de la Consommation).

## Garantie clients professionnels Atlantic

Nos appareils sont garantis contre tout défaut de fabrication dans les conditions définies dans nos CGV. La garantie comprend l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses après expertise par notre Service Après-Vente, à l'exclusion de tous frais annexes qu'il s'agisse de main d'œuvre, déplacement, perte de jouissance ou d'exploitation ou de toute indemnité à titre de dommages et intérêts.

La validité de la garantie est notamment conditionnée à l'installation et à la mise en service de l'appareil par un installateur professionnel agréé ou qualifié ainsi qu'à la réalisation des entretiens périodiques conformément aux instructions précisées dans nos notices.

La garantie ne couvre pas les dommages dus à une installation non-conforme, un défaut d'entretien ou une utilisation impropre, notamment (liste non exhaustive) :

- Dégradation des carrosseries,
- Raccordement électrique incorrect,
- Emplacements incorrects,
- Tension d'alimentation non conforme,
- Défaut d'étanchéité des gaines,
- Défaut d'installation du réseau aéraulique,
- Obstruction des filtres ou grilles d'entrée d'air.

Retour sous garantie :

Les retours de produits effectués au titre de la garantie ne seront acceptés que s'ils font l'objet d'un accord préalable de la part d'ATLANTIC, par écrit, matérialisé par l'autorisation de retour numérotée. Les pièces jugées défectueuses seront systématiquement retournées pour expertise en port payé au centre d'expertises Atlantic Climatisation & Traitement de l'Air à l'adresse mentionnée sur l'autorisation de retour communiqué par notre service après-vente. Un avoir ou un échange sera effectué suivant le cas, si l'expertise révèle une défaillance effective.

ATTENTION : un appareil présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur site à la disposition des experts d'assurance et le sinistré doit en informer son assureur.

Tout remplacement doit se faire en accord avec l'assurance.

# atlantic

[WWW.ATLANTIC-PROS.FR/](http://WWW.ATLANTIC-PROS.FR/)  
**Rubrique ESPACE SAV**

**TÉL. 04 72 10 27 50**

**ACTA - 13 BOULEVARD MONGE - 69330 MEYZIEU**

Date de mise en service :

Coordonnées de l'installateur ou service après-vente.